

Ville de **Saint-Tropez**

direction de l'urbanisme et de l'aménagement

tél: 04 94 55 90 07 fax: 04 94 55 90 59

urbanisme@ville-sainttropez.fr

Affaire suivie par Christine CAPHAM **CCIV DU VAR**

Monsieur le Président 236 boulevard Maréchal LECLERC BP 5501 83 097 TOULON cedex

Objet: Abrogation partielle du PLU parcelle BA 442.

<u>Pièce jointe</u> : 1 Dossier. <u>N/Réf :</u> MG/HPR/CC/2018 Envoi en RAR

Monsieur le Président,

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Tropez a été approuvé par délibération du conseil municipal du 27 juin 2013, mis en compatibilité le 17 décembre 2014, puis modifié le 10 novembre 2015, le 15 décembre 2015 et le 28 juin 2018.

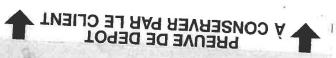
Par jugement en date du 18 juillet 2017, le Tribunal administratif de Toulon a enjoint Monsieur le Maire d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal la question de l'abrogation des dispositions du PLU relatives au classement de la parcelle cadastrée BA 442 en zone A dans un délai de 3 mois.

Par délibération en date du 26 septembre 2017, le conseil municipal a engagé la procédure d'abrogation partielle du PLU.

Dans ces conditions, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint pour avis, le dossier d'abrogation partielle du PLU.

Dans l'attente de votre avis, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Pierre TUVERI



4 d	Expédifeur BUTION RGS Parie 366 00	E DE DISTRIE	F PREUV	ne.
RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION Numbro de l'envois 2C 120 891 3984 7	Association Peol ppA	n) ou raison speciale	S 39 9 2 Sacriff - 180 pc 2 codox Code postal Codox Code postal Codox Commune Commune	Consultez www.laposte.fr/boutiqueducourrier
CLIV du MAZ 236 Ban Paralan Ses Perence Rolerz 8,6 55 0 A	Présenté/Avisé le:	Je soussigne déclare être la soussigne déclare être la la la soussigne déclare être la	Date: Prix: CRBT:	Niveau de garantie (valeur au dos): R1 R2 R3 R3